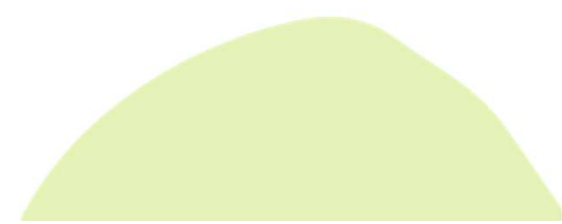


• 1

La coalition numérique responsable et le parcours d'accompagnement

Agnès GRANDOU
Métropole Rouen Normandie

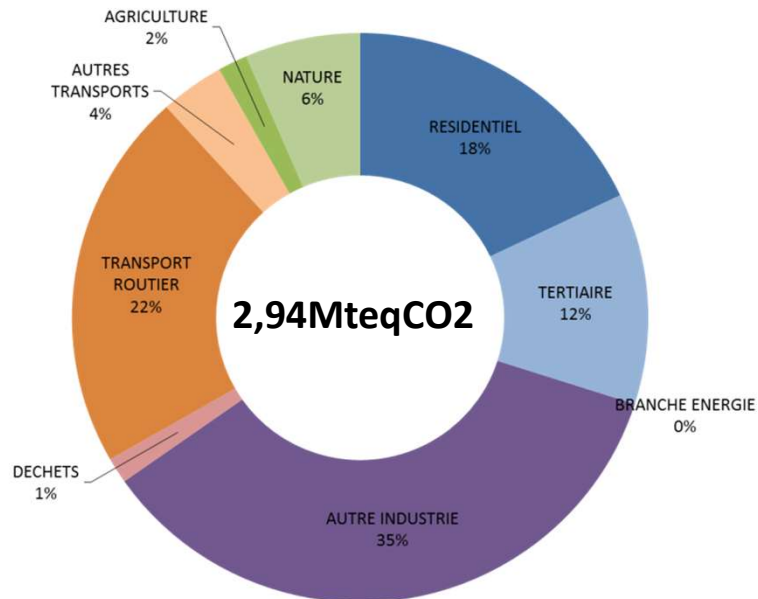
17 octobre 2024



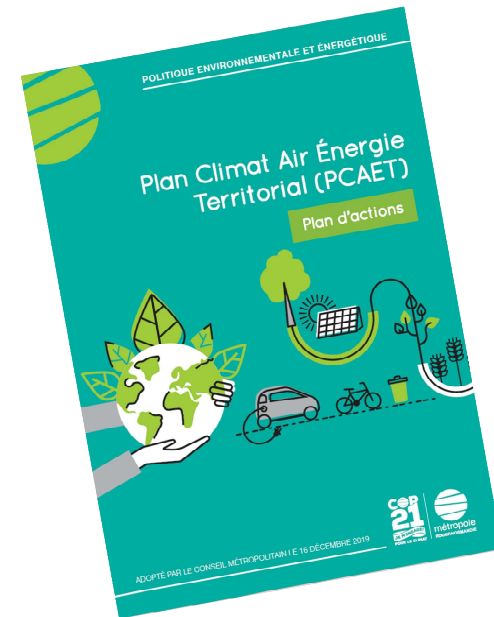
Réduire les émissions de gaz à effet de serre L'affaire de tous !

2017 : Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial

Les émissions sur le territoire



✓ Dont émissions propres aux politiques
et au fonctionnement de la MRN
0,192MteqCO₂



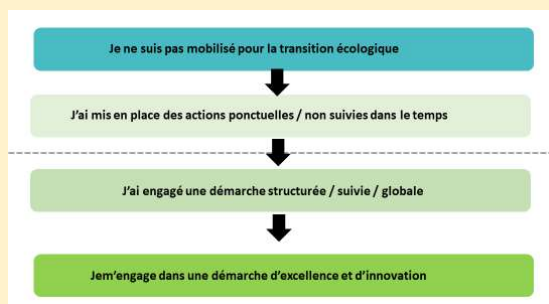
Engager tous les acteurs du territoire De la COP21 internationale à la COP21 locale



GIEC Local



Coalitions



Engagement des acteurs



Accord de Rouen pour le Climat

La coalition numérique responsable

2018 : création



LA COALITION NUMÉRIQUE RESPONSABLE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans le cadre de la COP21 engagée sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, le numérique responsable constitue un axe de progrès identifié pour atteindre les objectifs de diminution des consommations d'énergie (division par 2 des consommations d'énergie d'ici 2050).

La coalition COP21 «numérique responsable» pilotée par la **Métropole** avec le soutien de l'**ADEME**, le **Pôle Emploi** et **NWX** s'est ainsi donnée pour objectifs de réduire les impacts négatifs du numérique en sensibilisant aux enjeux, formant les acteurs du territoire, et en les accompagnant dans la mise en œuvre d'actions concrètes.

2018-2020 : Premières actions de sensibilisation

UN POIDS QUI VA CROISSANT

2,5 % DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA FRANCE
(6,7% en 2040 si rien ne change)

= autant que le secteur des déchets
= l'équivalent de 2 254 km en voiture par habitant

62,5 MILLIONS DE TONNES DE RESSOURCES
extraites par an pour produire et utiliser les équipements numériques

20 millions de tonnes de déchets produits
par an sur tout le cycle de vie



10 % de la consommation électrique française

est liée aux services numériques, soit la consommation de 8,3 millions de foyers



IMPACT N°1 : LA FABRICATION DE NOS APPAREILS

Où sont les principales émissions de gaz à effet de serre ?

selon les phases du cycle de vie



selon les équipements



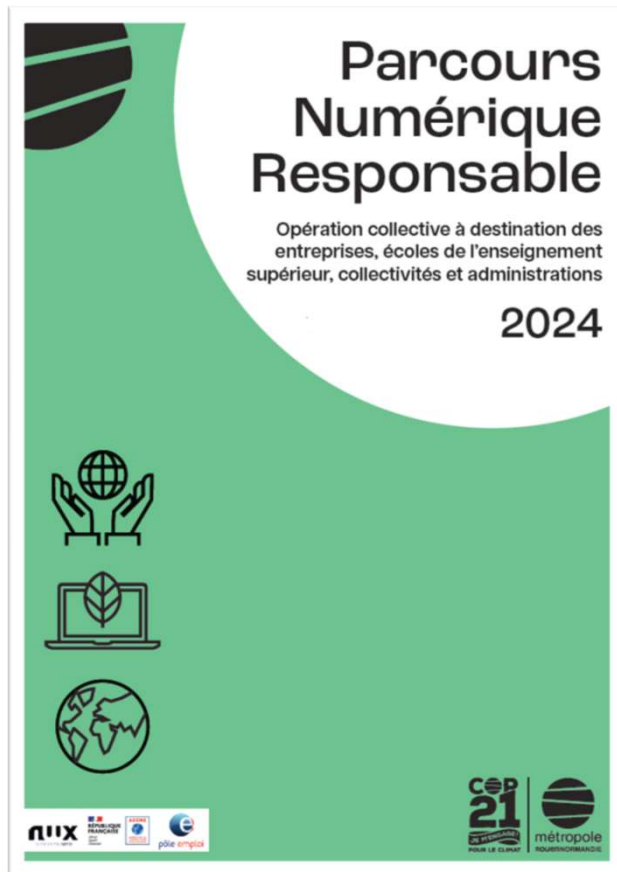
NOTRE EMPREINTE CARBONE SUR LA FACTURE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les opérateurs mobiles et fournisseurs d'accès à Internet sont tenus de communiquer à leurs abonnés l'équivalent en émissions de gaz à effet de serre de leur consommation de données.

D'autres impacts comptent aussi !

- L'épuisement des ressources naturelles (minéraux et métaux) et des combustibles fossiles
- Les pollutions de l'air, de l'eau, des sols
- La production de déchets
- Les radiations ionisantes

2021-2024 : Mise en place et animation parcours d'accompagnement



Promo 3

11 structures (MATMUT, DIRNO, Citizens, Socaps, Mission Locale, Ville de Caudebec-lès-Elbeuf, CHU, Nextmove, Ville de Petit-Quevilly, Kontfeel, DIRECTE)

Le parcours d'accompagnement



Formation de 2 jours



6 Ateliers thématiques



Rencontres entre utilisateurs et prestataires numériques



Diagnostic de maturité



Actions collectives

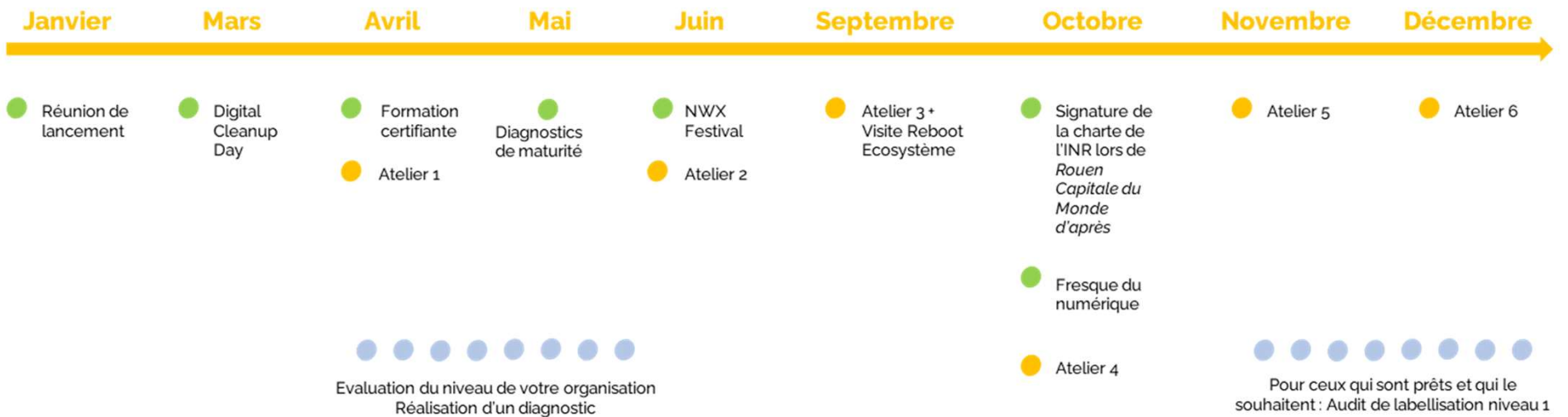


Réception d'une newsletter mensuelle



Accès à une plateforme de documentation

Planning 2024



- Atelier 1 : Réaliser un diagnostic interne + plan d'actions
- Atelier 2 Du diagnostic au plan d'actions
- Atelier 3 : Durée de vie et seconde vie des équipements
- Atelier 4 : Embarquer sa direction et ses collaborateurs
- Atelier 5 : Eco-conception
- Atelier 6 : Accessibilité

L'Institut du Numérique Responsable

Le référentiel



La charte



La labellisation

- Réduire efficacement l'impact lié à ses pratiques et services numériques
- Se différencier vis-à-vis de ses concurrents
- Faire des économies sur les achats IT et sur les périmètres d'utilisation des services numériques
- Fédérer les équipes autour d'un projet porteur de sens
- Anticiper la réglementation

Un écosystème déjà riche de partenaires



Conseil & accompagnement

- Bilbea
- Terra Num
- 5ing
- Voyants Verts



Logiciel & application

- Ftel
- Attinéos
- Dévolis
- Digiworks
- Octevia



Décarbonation de site web

- Greenoco
- Web Vert
- Mon site vert
- WebCom Normandie



Infrastructures & équipement

- Webaxys
- AfB
- Reboot écosystème
- Orange Data center
- Nation Data Center

Le Digital Cleanup Day



Du 11 au 16 mars 2024

• **Digital Cleanup Données** : Atelier de nettoyage des données numériques (fichiers bureautiques, photos, applications...) pour désencombrer vos équipements (ordinateurs, tablettes, téléphones portables...) afin d'en prolonger la durée de vie et se sentir plus léger.

• **Digital Cleanup Réemploi** : Atelier d'allongement de la durée de vie des équipements numériques fonctionnels (téléphones, tablettes...) qui dorment dans vos tiroirs, afin de pouvoir les protéger, les réutiliser, les réparer ou les donner.

• **Digital Cleanup Recyclage** : Point de collecte afin de valoriser vos équipements en fin de vie (traitement et valorisation des DEEE) grâce à des éco-organismes locaux.

+ d'infos : <https://digital-cleanup-day.fr>

- **2020**

6.500 personnes touchées

153 cleanups organisées

15 millions de fichiers supprimés soit 14TO de données supprimées

- **2021 / Cleanup Données**

38.107 personnes touchées

498 cleanups organisées

77 millions de fichiers supprimés soit 44TO de données supprimées

- **2022 / Données + Equipements**

430.000 personnes touchées

1686 cleanups organisées

+ 95 millions de fichiers supprimés soit 1927 TO

2.298 équipements fonctionnels collectés et 5 472 kg à recycler

- **2023 / Données + Equipements**

+ 500.000 personnes touchées

2308 cleanups organisées

+ 4 milliards de fichiers supprimés soit 4748 TO

24956 équipements fonctionnels collectés et 30,7 tonnes à recycler

Une dynamique collective autour du plan d'actions

- Atmo Normandie
- CARSAT Normandie
- Cerema Normandie
- Citeos Rouen
- Echos
- Habitat 76
- Helpevia
- Transdev
- Ville de Canteleu
- Ville d'Elbeuf sur Seine
- Webaxys



Promo 2



Les communes et le numérique responsable

- Loi REEN
- Label Territoire Engagé dans la Transition Ecologique

Loi REEN

Le Sénat a définitivement adopté la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France (REEN)

Chapitre I : faire prendre conscience aux utilisateurs de l'impact environnemental du numérique

Chapitre II : limiter le renouvellement des terminaux

« Les équipements informatiques fonctionnels » de dix ans et moins du secteur public sont « orientés vers le réemploi ou la réparation », et les cessions pourront être réalisées gratuitement vers les entreprises solidaires d'utilité sociale.

Chapitre III : Faire émerger et développer des usages du numérique écologiquement vertueux

Chapitre IV : Promouvoir des centres de données et des réseaux moins énergivores

Chapitre V : Promouvoir une stratégie numérique responsable dans les territoires

Les communes de + de 50000 habitants définissent, au plus tard le 1^{er} janvier 2025, une stratégie numérique responsable qui indique notamment les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale du numérique et les mesures mises en place pour les atteindre. Elles créent, au plus tard le 1^{er} janvier 2023, un groupe de travail qui réalisera un bilan de l'impact environnemental du numérique et celui de ses usages sur le territoire.

Par ailleurs, les collectivités territoriales doivent intégrer la réduction de l'empreinte environnementale du numérique dans leurs plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), ainsi que dans des nouvelles stratégies numérique responsable, qui compléteront leurs rapports développement durable.

Merci de votre attention

agnes.grandou@metropole-rouen-normandie.fr

